

Remise des prix aux stagiaires méritants de l'Ecole de la 2ème Chance de l'Essonne le 24 septembre 2024

C'est la troisième année que la Section SMLH de l'Essonne remet quatre prix aux stagiaires méritants de l'Ecole de la 2ème Chance de l'Essonne (E2C).



Michel DESGRANGES au moment de l'ouverture de la cérémonie

Rappelons que chaque année, selon un protocole élaboré entre la Direction de l'E2C de l'Essonne et la section Essonne de la SMLH une liste d'environ 8 stagiaires méritants de l'E2C est proposée à la Section SMLH de l'Essonne. Les stagiaires méritants sont ceux qui ont un projet de futur emploi clair et qui effectuent des stages leur permettant de bien prendre en compte le projet et s'y préparer.

Parmi les stagiaires proposés par la direction de l'E2C un petit comité de la section SMLH désigne quatre lauréats après avoir reçu les candidats et échangé avec eux. Les lauréats percevront 1000 € en deux fois 500 €.

Les premiers 500 € sont perçus la première année, puis pendant 1 an chaque lauréat a un mentor de la Section Essonne de la SMLH qui s'assure régulièrement que le projet envisagé se déroule correctement ; si c'est le cas les lauréats perçoivent à nouveau 500 € à l'issue de la 2ème année.

En conséquence à chaque cérémonie annuelle les lauréats de l'année se voient attribuer 500 € et ceux de l'année précédente dont la bonne marche du projet est confirmée par les mentors reçoivent les 500 € qui complètent ceux perçus précédemment.

De plus chaque lauréat se voit attribué un diplôme de la Section de l'Essonne de la SMLH indiquant son statut de lauréat. Ceux des candidats non retenus comme lauréats reçoivent un diplôme de candidat.

Il faut noter que le budget nécessaire à ce prix de l'E2C est constitué de dons et de subventions. La principale subvention d'un montant de 3 000 € est attribuée par le Crédit Agricole de l'Île de France. Certaines municipalités de l'Essonne (Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Viry-Chatillon) et quelques particuliers dont des sociétaires complètent le budget nécessaire. Le Crédit Agricole de l'Île de France vient de nous accorder à nouveau un montant de 3 000 € pour 2025.

La cérémonie 2024 de remise des Prix

La Cérémonie 2024 s'est tenue au Conseil départemental de l'Essonne le 24 septembre 2024. Elle a réuni une cinquantaine de personnes parmi lesquelles on peut citer Madame Frédérique Camiliéri Préfète de l'Essonne, Monsieur Alexandre Touzé Vice-président du Conseil départemental, Monsieur Alain Castanier Préfet de l'Egalité des Chances de l'Essonne, Monsieur Jean-Jacques Grousseau Maire d'Athis-Mons, Monsieur Stéphane Raffali Maire de Ris-Orangis, Madame Brigitte Vermillet Maire de Morangis. Plusieurs représentants de Communes et d'Associations de l'Essonne étaient également présents. Il faut aussi noter la présence de Madame Bénédicte Duriez présidente du Crédit Agricole de l'Île de France.



L'assistance lors de la cérémonie de remise des prix

Pour 2024, huit candidats ont été proposés ; une candidate ne s'est pas présentée au comité de sélection de la SMLH pour exposer son projet ; elle a été écartée.

Les quatre lauréats sélectionnés parmi les sept candidats présentés sont :

Jaweria ISRAR (informatique, développement Web)

Rudine MIENANDI (pharmacie)

Yousset SAKKA (plombier)

David TOURE (pâtisserie).

Chaque lauréat a brièvement présenté son projet au public, et a reçu un chèque de 500 € plus un diplôme de lauréat.



Les lauréats 2025 et les anciens ont démontré leur aisance à s'exprimer en public



Lauréats 2025 avec mentors (Youssef Sakka absent, retenu à son stage)

Les trois candidats non retenus en tant que lauréats ont reçu un diplôme de candidat ; ce sont :

Miryame CHAFION (auxiliaire puéricultrice)

Emma CHENISBEST (communication)

Yara ROBALO (communication, hôtesse de l'air).

Chacun reçoit un diplôme de candidat.



Les trois candidats 2025 non retenus ont reçu un diplôme

Les lauréats de 2023 dont la bonne marche du projet a été confirmée par les mentors ont perçu leur 2^{ème} chèque de 500 € ; ce sont :

Eyvan BOYER

Abdou Karim CISSOKHO

Baldi Souv HADJIRATOU

Karima Amara TAYBI.

Agilan SITTINIANE lauréat de l'année 2022 présente son projet qui, soutenu par son mentor a abouti à un diplôme. Il va très prochainement avoir un emploi.

La cérémonie se termine par un discours de Madame la Préfète de l'Essonne suivi d'un rafraichissement.



Le discours de Madame Frédérique Camiliéri préfète de l'Essonne



Tous les lauréats avec tous les acteurs du Prix de l'E2C de l'Essonne

Pendant les rafraichissements, il était possible aux lauréats et au public de visiter l'exposition de la Section consacrée aux figures de proue des Légionnaires de l'Essonne décorés de la Légion d'honneur. Il s'agit de personnalités remarquables du passé mais aussi actuel. L'exposition se trouvait dans le hall d'accès qui conduisait à la salle de la cérémonie de remise des Prix de l'E2C.

